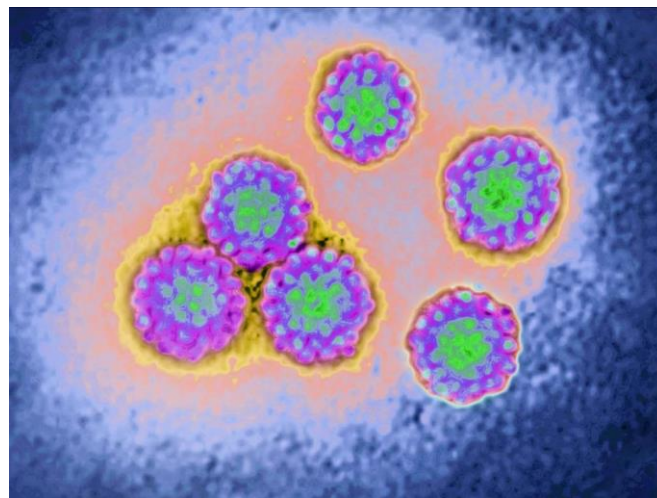


8 idées reçues sur le cancer du col de l'utérus et les papillomavirus

Par [Fiona Elmaleh](#) le [23.01.2023 à 15h32](#) Lecture 7 min.

Qu'est-ce que le papillomavirus humain ? Qui peut être infecté par ce virus et comment s'en protéger ? A l'occasion du 46^e congrès de la Société Française de Colposcopie et de Pathologie Cervico-Vaginale qui s'est tenu mi-janvier 2023 à Paris, *Sciences et Avenir* fait le point sur les idées reçues et les recommandations actuelles pour se protéger de ce virus responsable du cancer du col de l'utérus.



Visualisation du papillomavirus humain (HVP) au microscope électronique à transmission.

CAVALLINI JAMES / BSIP / BSIP VIA AFP

Nous parlons à tort du papillomavirus humain, alors qu'il en existe environ 200 types, classés en fonction de leur pouvoir pathogène (capacité à provoquer une maladie). Les papillomavirus humains, donc, abrégés HPV, sont une famille de virus qui peuvent infecter la peau et les muqueuses. Ces virus sont très contagieux et se transmettent par contact cutané, c'est-à-dire de peau à peau, y compris lors de rapports sexuels. Il existe plusieurs types d'HPV : ceux à bas risques cancérogènes -responsables du développement de verrues génitales ou plantaires- et ceux à hauts risques cancérogènes, dont les plus communs et dangereux sont HPV-16 et HPV-18 (pouvant provoquer des lésions pré-cancéreuses et le développement de plusieurs types de cancer dont ceux du col de l'utérus). Il existe de nombreuses idées reçues sur les papillomavirus humains et le cancer du col de l'utérus. A

l'occasion du 46^e congrès de la Société Française de Colposcopie et de Pathologie Cervico-Vaginale (SFCPCV) qui s'est tenu mi-janvier 2023 à Paris, *Sciences et Avenir* démêle le vrai du faux.

Idée reçue n°1 : les papillomavirus infectent uniquement les femmes hétérosexuelles

FAUX. Toutes les personnes ayant eu au moins une relation sexuelle peuvent contracter le papillomavirus humain : 80% de celles sexuellement actives vont être confrontées à une infection par les HPV, dont la moitié entre 15 ans et 24 ans. Dans la majorité des cas, le virus va être reconnu et éliminé par le système immunitaire. Seules 5% à 10% des personnes vont garder une infection persistante.

Idée reçue n°2 : seul l'homme peut transmettre le virus à la femme

FAUX. Les HPV font partie des Infections Sexuellement Transmissibles (IST). Ce sont des virus très contagieux, et une infection peut se faire par simple contact de la peau lors de relations sexuelles. De ce fait, toutes les personnes porteuses de HPV peuvent transmettre le virus à son ou ses partenaires lors de relations sexuelles (relation homme-homme, femme-femme, homme-femme).

Idée reçue n°3 : porter un préservatif protège contre l'infection aux papillomavirus

FAUX. Bien que considérée comme une Infection Sexuellement Transmissible (IST), le port du préservatif ne protège pas totalement d'une infection aux HPV (70% d'efficacité du préservatif si l'utilisation est systématique). En effet, les HPV sont des virus qui se transmettent par contact de la peau (ni par le sang, ni par fluides sexuels). Cela signifie qu'une contamination peut avoir lieu même sans pénétration. Le préservatif permet cependant de se protéger contre d'autres IST (VIH, chlamydia, herpès) et éviter une grossesse non prévue.

Idée reçue n°4 : mon test de dépistage indique que je suis positive aux HPV, je vais forcément avoir un cancer du col de l'utérus

FAUX. Être diagnostiquée positive aux HPV ne veut pas dire que l'on est affecté par des lésions pré-cancéreuses ou d'un cancer. Cela signifie simplement qu'un virus à haut risque cancérigène (HPV-16 ou HPV-18) est présent dans nos cellules et qu'on peut le transmettre à nos partenaires sexuels. En effet, les lésions pré-cancéreuses mettent plus de cinq ans après l'infection à se développer. C'est pourquoi, dès l'âge de 25 ans, il est important d'effectuer un suivi régulier en réalisant un frottis tous les trois ans afin de suivre et de contrôler l'évolution de l'infection. Cela veut aussi dire qu'effectuer un frottis tous les ans n'est pas utile.

Idée reçue n°5 : je vais forcément transmettre le virus à mon partenaire si je suis positif/positive

VRAI. Si vous êtes positif/positive aux HPV, la transmission virale a déjà été effectuée chez votre partenaire, et sûrement lors de la première relation sexuelle. Cependant, un dépistage positif ne doit pas vous inciter à changer votre mode de vie et vos pratiques sexuelles. Il est très important d'avoir un suivi gynécologique régulier et d'effectuer le dépistage tous les trois ans afin d'éviter des complications. Néanmoins, bien qu'il existe des facteurs favorisant le développement du virus tels que la consommation de tabac ou l'immunosuppression (inactivation du système immunitaire par le biais de traitements immunosuppresseurs afin de lutter contre les maladies auto-immunes ou pour prévenir les rejets de greffes), le risque de développer une lésion ou un cancer chez les hommes est très faible.

Idée reçue n°6 : les papillomavirus sont responsables de la majorité des cancers du col de l'utérus

VRAI. Les papillomavirus sont responsables de 60% des cancers du col de l'utérus. Se faire dépister des HPV permet une meilleure prise en charge, un meilleur contrôle et suivi de l'évolution si un test s'avère positif.

Idée reçue n°7 : le dépistage ne concerne que les femmes "jeunes"

FAUX. A effectuer tous les trois ans par "frottis", le dépistage s'adresse à toutes les personnes possédant un utérus :

- aux femmes âgées entre 25-65 ans sans symptômes et dites "immunocompétentes" (capacité de l'organisme à produire une réponse immunitaire normale)
- aux femmes ayant et ayant eu des relations sexuelles
- aux femmes enceintes, ménopausées et vaccinées contre les HPV
- aux hommes transgenres n'ayant pas subi d'hystérectomie (ablation totale de l'utérus)

En fonction de l'âge des patientes, le test de dépistage des HPV ne va pas se focaliser sur les mêmes cibles :

- Avant l'âge de 25 ans, le dépistage consiste à analyser la présence ou l'absence d'anomalie cellulaire (lésions cellulaires anormales). A ne pas confondre avec la présence ou l'absence du virus ! En effet, 80% des 18-25 ans ont déjà attrapé ou sont porteurs du virus. A cet âge, regarder la présence virale n'est pas indicatif quant à la présence ou l'absence de lésions cellulaires importantes. Si le test est négatif, cela indique une absence d'anomalie dans les cellules du col de l'utérus. Il faudra revenir dans trois ans pour refaire un test de dépistage. Si le test est positif, une prise en charge rapide sera effectuée par les services médicaux pour effectuer des examens supplémentaires.
- A partir de l'âge de 25 ans, le dépistage cytologique recherche la présence de virus dans les cellules. L'absence d'un virus à haut risque cancérigène donnera un test HPV négatif. Un test HPV positif révèle la présence d'un virus

à haut risque cancérigène dans les cellules mais pas la présence de lésions pré-cancéreuses ou de cancers. Il est important de se faire dépister tous les trois ans jusqu'à l'âge de 65 ans afin de garder un œil sur l'évolution de l'infection.

Idée reçue n°8 : la vaccination est fortement recommandée chez les jeunes filles

VRAI, ET CHEZ LES JEUNES GARÇONS AUSSI ! La vaccination contre les HPV est vivement recommandée chez les jeunes filles et les jeunes garçons âgés de 11 à 14 ans avec un schéma à deux doses. Si elle est effectuée avant la première relation sexuelle, l'efficacité de la vaccination est proche de 100%. Il existe également un cadre de "rattrapage vaccinal" pour les hommes et les femmes âgés de 15 ans à 19 ans révolus selon un schéma à trois doses. Lorsque la vaccination est effectuée après le début de la vie sexuelle, la protection est moindre, car le vaccin ne protège pas contre les infections antérieures à HPV. Attention, la vaccination ne dispense pas les femmes de garder un suivi gynécologique régulier et d'effectuer un dépistage tous les trois ans.

La vaccination contre les HPV est également recommandée :

- chez les personnes immunodéprimées (chez qui le système immunitaire est défaillant, voire inactif) jusqu'à l'âge de 19 ans, et dès l'âge de 9 ans chez les enfants candidats à une transplantation d'organes solides.
- jusqu'à l'âge de 26 ans chez les hommes ayant ou ayant eu des relations sexuelles avec d'autres hommes.